



*Développement des  
Investigations sur  
l'Ajustement à  
Long terme*

E-1

## **NE PLEURE PAS LA BOUCHE VIDE !**

**Réflexions sur la liaison pauvreté-environnement :**

**Papier préparé pour la Conférence de Paris (déc 1991) préparatoire de  
celle des Nations Unies sur l'Environnement (RIO de Janeiro, Juin 1992)**

**VERLAETEN M.P**  
en collaboration avec  
**SOGODOGO A.**

Septembre 1991

920904  
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 34509 ex 1  
Cote : B M PA IX

1. Depuis près de deux décennies, une proportion de plus en plus grande de la population mondiale est confrontée à la baisse continue de son niveau de vie. Le nombre d'individus qui vivent en dessous du minimum de subsistance ne cesse de croître; la pauvreté, voire la misère, sévissent en permanence dans certaines régions et même parfois dans des pays tout entier dans le cas du tiers-monde. Dans un tel contexte se pose de plus en plus la question de savoir s'il existe de réelles possibilités de croissance soutenue à long terme pour ces pays, compte tenu de leurs contraintes et ce, malgré les programmes d'ajustement structurel (P.A.S.) dans lesquels la plupart d'entre-eux se sont engagés à la recommandation et au soutien financier du FMI et de la Banque Mondiale. Question fondamentale dont les réponses sculpteront le devenir de la planète toute entière.

2. Parmi les contraintes auxquelles font face les pays en voie de développement, celle de l'environnement est des plus sensibles à long terme. En effet, la plupart de ces pays tirent l'essentiel de leur croissance d'offre de production d'une exploitation brute de leurs ressources naturelles. Toute dégradation de celles-ci est ainsi une hypothèque permanente sur le développement, tout tarissement est celui du relatif bien-être, toutes choses étant par ailleurs égales. Or, dans le tiers-monde, non seulement les ressources se dégradent, mais encore elles s'épuisent, ce qui est particulièrement dramatique lorsqu'elles sont non renouvelables et/ou peu ou pas susceptibles d'être remplacées. En effet, c'est tout simplement alors le droit au développement des générations à venir qui est compromis. La prise en compte de l'environnement dans le raisonnement économique appréciant la croissance prospective des pays en voie de développement n'est pas seulement une nécessité du fait de l'exploitation des seuls facteurs (ressources) disponibles ou quasiment (contrainte quantitative d'offre effective), mais également une réponse à un enchaînement d'autres contraintes : parmi celles-ci, l'insuffisance de développement technique, la pression démographique forte, le bas niveau de revenu et l'endettement. Ensemble, elles déterminent les points de rencontre quantitatifs (niveau de vie) et qualitatifs (distribution des revenus) des offres et demandes économiques des pays du tiers-monde. Elles y sont également une des conditions de base de la démocratie et de sa survie.

3. Le développement technique atteint dans la majeure partie du tiers-monde ne permet que l'exploitation directe et souvent brutale (contrainte qualitative d'offre effective) de quelques ressources disponibles (agricoles et minérales le plus souvent). A l'opposé des pays industrialisés, lorsque celles-ci sont dégradées et/ou en voie d'épuisement, peu d'outils techniques sont accessibles pour permettre aux populations de continuer leurs activités tout en freinant la dégradation, accélérant le renouvellement de certaines ressources, ou encore facilitant la substitution à celles-ci. Il en résulte alors la disparition de la ressource et des activités (offre) et donc du développement effectif (revenu) qui lui était lié. La désertification du Sahel entraînant la disparition progressive des activités agricoles, pastorales, dans cette zone de l'Afrique est l'illustration de cette contrainte.

4. Dans le contexte qui précède, la pauvreté jointe à la pression démographique renforce à la fois les contraintes quantitative et qualitative d'offre effective. L'insertion problématique des pays en voie de développement dans les échanges mondiaux ne leur permet pas, à de rares exceptions (les nouveaux pays industrialisés d'Asie), d'accumuler, ce qui est nécessaire pour satisfaire en quantité et qualité la demande de leurs citoyens, dans un contexte de valeurs référentielles mondiales de plus en plus diffusées, du fait des moyens de communication et de leur accès plus aisé. L'accumulation est, en outre, insuffisante compte tenu d'une pression démographique constante, soit d'une demande potentielle de développement soutenue. En conséquence, le niveau technique des populations reste bas, la pression sur les quelques ressources exploitées forte et le plus souvent l'entretien des ressources (qui incombe aux populations) ne peut être assuré par suite de l'extrême pauvreté. Ajoutons encore que les Etats de ces pays, principaux donneurs d'ordres en matière d'investissements, n'ont que rarement mis l'accent dans leurs politiques de production et/ou d'éducation sur les ressources naturelles comme contrainte d'offre, sensible, de la croissance d'équilibre offre-demande à long terme, du fait notamment, de la nécessité de croître à tout prix à court terme. En cela, ils n'ont cependant que très peu différé de leurs homologues des pays développés, tout en étant cependant dramatiquement sanctionnés par rapport à ces derniers. Ajoutons encore que la gestion économique, si ce n'est sociale, des ressources naturelles suppose une culture globalement manquante, tous pays confondus.

5. Au niveau international, l'accent mis sur les liaisons entre les ressources naturelles et le développement à long terme dans le cadre de la recherche de solutions à l'endettement structurel des pays en voie de développement, est une contrainte supplémentaire pour les pays ainsi caractérisés. Cela, du moins à court terme, car sont ainsi réduites leurs possibilités d'offre de production potentielle, toutes choses étant par ailleurs égales. En effet, dans le cadre de politique d'austérité, outil privilégié des P.A.S., le financement de l'endettement conduit à surexploiter les quelques ressources disponibles ou les bases industrielles développées afin d'accroître les recettes financières, alors que la gestion rationnelle des ressources ou des pollutions en cours mène à en freiner les taux d'exploitation et de développement. L'endettement a ainsi les mêmes effets négatifs sur l'environnement que la pauvreté.

6. Dans le cadre du "global change" (effet de serre, réduction de la couche d'ozone), lorsque l'accent est mis sur la liaison entre l'environnement et le développement mondial, toutes les contraintes des pays en voie de développement semblent multipliées à l'infini. A titre d'exemple, le respect de l'environnement mondial conduit à s'interdire de brûler les forêts, toutes zones géographiques confondues, alors que cette source d'énergie est, avec la bouse de vache, quasiment la seule accessible aux pauvres du tiers-monde, ou encore une façon d'accroître la gamme des exportations possibles compte tenu de l'endettement. Ainsi la question de la participation du tiers monde à la sauvegarde de l'environnement dans le cadre d'une problématique mondiale est mal posée, puisqu'elle l'est en dehors de la prise en compte de la marginalisation de celui-ci dans la richesse matérielle mondiale et de l'exclusion grandissante de ses futurs citoyens des perspectives de développement et d'épanouissement humain. En effet, aux ressources épuisées et/ou dégradées ne sont substituées aucunes autres sources de croissance. Il faut ajouter, en outre, que la révolution biotechnologique, en cours, conduit à remplacer les quelques produits exportables du Sud par des substituts venant des laboratoires du Nord. Ce phénomène concerne déjà une dizaine d'exportations majeures du Sud, dont le sucre par exemple. De sorte que la "croissance" via le développement des dotations naturelles d'offre de production devient un mirage pour des milliards d'êtres humains attendus. Un véritable problème d'équité intergénérationnelle se pose ainsi du Nord au Sud dans un contexte où les droits de l'homme s'affirment comme le bien de tous, présents et à venir. Continuer de poser la question de la protection nécessaire de l'environnement dans le tiers-monde dans ce contexte, c'est y répondre par la permanence de la pauvreté donc la dégradation accentuée des ressources naturelles du tiers-monde et partant de l'environnement mondial. Pauvreté et Environnement dégradé sont les deux aspects d'une même réalité, celle d'un monde d'exclusion où il est enseigné que l'on ne pleure pas la bouche vide !